

Luxembourg, le 16 mars 2023

Circulaire n° 2023-037

# Circulaire

aux administrations communales

**Objet : Elections communales du 11 juin 2023 – Remplacement de formulaires digitaux**

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

En annexe de la présente, vous trouvez des formulaires en « writable PDF », adaptés en raison de difficultés techniques et d'interprétation.

Les nouveaux formulaires **2MP, 3MP, 4MP et 7P** remplacent ainsi les versions précédentes transmises par la circulaire n°2023-027.

Sur la plateforme électronique « Elections communales 2023 » (SharePoint), ces formulaires ont été remplacés.

Pour toutes informations complémentaires, je vous saurais gré de bien vouloir vous adresser à l'équipe en charge de la coordination des élections communales :

**Hotline Gemengewalen 2023** : tél. 247-74600

**Courrier électronique** : [gemengewalen@mi.etat.lu](mailto:gemengewalen@mi.etat.lu)

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding

Annexes : 4 Formulaires

